



سفارت شاهنشاهی ایران

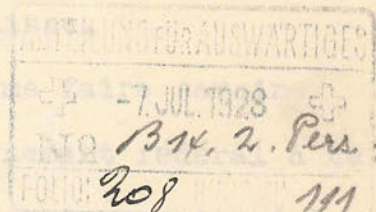
LÉGATION IMPÉRIALE DE PERSE
A BERNE

No 226



Berne, le 6 juillet 1928.

Urgent
U. Nomina
6-7-28



Monsieur le Ministre,

Me référant à l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Excellence le 20 juin, entretien relatif au régime douanier appliqué aux marchandises suisses en Perse, j'ai l'avantage de vous faire savoir que j'ai exposé votre point de vue à mon Gouvernement. Je viens de recevoir la réponse suivante:

*original att. note
ne s'agit pas de*

D'après la loi du 13 ordybehechte, les marchandises des pays qui n'ont pas de traité avec la Perse seront soumises au tarif maximum. Comme l'élaboration d'un traité demande un certain temps, la plupart des pays ont signé avec la Perse une convention provisoire leur permettant d'éviter les effets de cette loi. Le Gouvernement persan serait disposé à conclure avec la Suisse une convention reposant sur les mêmes bases que celles des conventions signées avec d'autres pays. Ce traité provisoire serait en vigueur jusqu'au 10 mai 1929. La signature de ce traité pourrait avoir lieu soit à Berne entre le Gouvernement helvétique et la Légation Impériale de Perse, soit à Téhéran entre le Gouvernement persan

a Berne

Son Excellence

Monsieur le Ministre P. Dinichert

Chef de Division des Affaires Etrangères

B e r n e .





Berne, le 5 juillet 1928.

et le Plénipotentiaire désigné par la Suisse.

Veillez donc je vous prie, me faire savoir
quelles sont les dispositions du Gouvernement fédéral à ce
sujet. Sitôt que j'en serai informé, je les transmettrai à
Téhéran en vue de l'ouverture des pourparlers.

Je juge à propos de rappeler à Votre Excellence
qu'en date du 16 mai, je vous ai fait connaître les grandes
lignes des traités conclus entre la Perse et la France, ainsi
qu'entre la Perse et l'Angleterre.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de
croire, Monsieur le Ministre, à mes sentiments de haute con-
sidération.

Chargé d'Affaires :

M. H. Schayerstet

Son Excellence
Monsieur le Ministre P. Danicberg
Chef de Mission des Affaires Étrangères